



Ville de Saint-Leu

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-LEU

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 08 MARS 2023

DELIBERATION N° : 12/08032023

OBJET : DENOMINATION DE VOIE – SECTEUR DE GRAND-FOND : VALIDATION DE LA PROPOSITION DU PROMOTEUR « IMPASSE LES PALMES »

Présents :	29
Procurations :	05
Votants :	34
Abstentions :	0

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

Nombre des conseillers en exercice : **38**

Le Président de séance
Bruno DOMEN



L'an deux mille vingt-trois, le mercredi huit mars à dix-sept heures et seize minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Bruno DOMEN – Maire.

Présents :

M.DOMEN Bruno (Maire)

Les Adjointes : M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint), Mme BERNON Nadège (2^{ème} Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint), Mme PLANESSE Nadine (5^{ème} Adjointe), M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint).

Les Conseillers Municipaux : Mme ALEXANDRE Marie, Mme HAMILCARO Annick, M. ZETTOR Josian, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, Mme DOMPY Brigitte, M. ELLIN Fabrice, M. FELICITE Roland, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme BARBIN Suzelle, M. VIRAMA Stéphane, Mme SINAPAYEL Marie Josée, M. MULQUIN Christophe, Mme VION Marie Claire, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David, M. HODGI Claudio.

Absents représentés :

- Mme BELIN Gisèle (7^{ème} Adjointe), *procuration à M. LUCAS Philippe* (4^{ème} Adjoint)
- Mme ANAMALE Marie Claude (9^{ème} Adjointe), *procuration à RENE David* (Conseiller)
- Mme SORET Pascaline (Conseillère), *procuration à M. MAILLOT Bertrand* (10^{ème} Adjointe)
- Mme VERMINARDI Mylène (Conseillère), *procuration à Mme ZITTE Nicolette* (Conseillère)
- M. MARIVAN Serge (Conseiller), *procuration à M. GUINET Pierre* (1^{er} Adjoint)

Absents :

- Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère)
- Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère)
- M. CODARBOX Jacky (Conseiller)
- M. ABAR Dominique (Conseiller)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame DALLY Brigitte, 3^{ème} adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (dpo@mairie-saintleu.fr).

58, Avenue Général Lambert, BP 1004, 97898 Saint-Leu Cedex - 0262 34 80 03 – secretariat@mairie-saintleu.fr - www.saintleu.re



AFFAIRE N° 12/08032023**DENOMINATION DE VOIE – SECTEUR DE GRAND-FOND : VALIDATION DE LA PROPOSITION DU PROMOTEUR « IMPASSE LES PALMES »***Direction Aménagement et Développement / Impôts***Le Maire expose :**

La dénomination des voiries permet la prise en compte au fichier du cadastre et la numérotation postale des parcelles qu'elles desservent.

Il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies places et lieux-dits de la Commune.

C'est ainsi que la Municipalité a été sollicitée par la SARL MARBAN représentée par Monsieur SFERI Ahmed, pour la dénomination de la voie du « Lotissement Les Palmiers ».

SITUATION	DENOMINATION PROPOSEE	OBSERVATIONS
<u>PITON SAINT-LEU</u>		
- Voie interne du lotissement Section cadastrale : CX	- « Impasse Les Palmes »	17 parcelles à desservir

Ceci exposé, il est proposé au Conseil Municipal :

- De donner son accord sur la dénomination proposée à savoir « Impasse Les Palmes »,
- D'autoriser le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tous documents ou pièces se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Donne son accord sur la dénomination proposée à savoir « Impasse Les Palmes »,
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tous documents ou pièces se rapportant à cette affaire.

**Pour extrait certifié conforme,
Saint-Leu, le 14 MARS 2023
Le Président de séance,**



Bruno DOMEN

Département :
LA REUNION

Commune :
SAINT-LEU

Section : CX
Feuille : 000 CX 01

Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 22/11/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGRS2UTM
02022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Saint Denis de la Réunion
1 rue Champ Fleuri CS 91013 97744
97744 SAINT-DENIS CEDEX 9
M 02.62.48.69.1 - fax 02.62.48.69.02
cdif.saint-denis-de-la-
reunion@dgfp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

A IMPASSE LES PALMES



